

Annnonce aux Médias

Direction de la Communication

Réf: MA045f10

Tél. +33 3 88 41 25 60

Fax +33 3 88 41 39 11

Internet: www.coe.int

e-mail: pressunit@coe.int



47 Etats membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
«L'ex-République yougoslave de Macédoine»
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

06.05.2010

Lutter contre la violence raciste et la discrimination: table ronde de l'ECRI en Allemagne

Date: 12 mai 2010

Lieu: Berlin (Allemagne) – NH Hôtel, Friedrichstraße 96

Organisée par la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) du Conseil de l'Europe et l'Institut allemand des droits de l'homme.

Description: Comment changer l'attitude des employeurs à l'égard des personnes d'origine immigrée? Comment mieux répondre à la discrimination et à la violence raciale? Quelle évaluation peut être faite du Plan national d'intégration?

La table ronde de l'ECRI examinera ces questions au cours de trois sessions sur : 1) le cadre législatif et institutionnel pour lutter contre la discrimination raciale, 2) prévenir et répondre efficacement au racisme et 3) l'intégration. Les participants discuteront également des suites données aux recommandations émises par l'ECRI dans son rapport de 2009 sur l'Allemagne.

La réunion sera ouverte par Markus Löning, Commissaire du gouvernement fédéral pour les droits de l'homme et l'aide humanitaire du ministère des Affaires étrangères, Beate Rudolf, Directrice de l'Institut allemand des droits de l'homme et Nils Muiznieks, Président de l'ECRI.

Elle réunira des représentants des autorités fédérales et des länder, des universitaires, des ONGs et des syndicats.

Dans son [quatrième rapport sur l'Allemagne](#), l'ECRI s'est félicitée de l'adoption de la loi sur l'égalité de traitement et l'accent mis sur l'intégration, dans le but d'aider les immigrés à participer pleinement à la société allemande. Elle a aussi fait part de ses inquiétudes s'agissant de la persistance d'agressions racistes, xénophobes et antisémites et de la discrimination à laquelle les personnes issues des communautés musulmane, turque, noire, rom et sinti sont confrontées, notamment dans le domaine de l'éducation, du logement et de l'emploi. L'ECRI a également appelé les autorités à faire en sorte que les tests de langue et de naturalisation n'aient pas d'effets contre-productifs sur l'intégration.

La table ronde est **ouverte à la presse**. Elle commencera à **9h** et finira à **18h le mercredi 12 mai**.

[Programme](#) et [note explicative](#) (en anglais seulement)

L'ECRI est un organe indépendant du Conseil de l'Europe spécialisé dans les droits de l'homme qui évalue les problèmes de racisme et d'intolérance. L'ECRI élabore des rapports par pays et formule des recommandations à l'intention des Etats membres. Pour plus d'informations, voir : www.coe.int/ecri

Contacts presse :

Stéphanie Marsal, chargée des relations extérieures de l'ECRI, tél. +33 (0)3 90 21 43 28, portable (11-12 mai) +33 (0)6 62 18 55 42, stephanie.marsal@coe.int

Bettina Hildebrand, Responsable de la Communication, Institut allemand des droits de l'homme, tél. +49 30 25 93 59 14, hildebrand@institut-fuer-menschenrechte.de

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez: Council.of.Europe.Press@coe.int